



Suivons le guide !

Fiche synthèse

Mars 2024

HYGIÈNE DES MAINS (HDM) : UN ENGAGEMENT DE TOUS POUR DES SOINS ET DES SERVICES SÉCURITAIRES

L'HDM est la mesure de prévention et contrôle des infections (PCI) la plus importante et la plus efficace pour prévenir la propagation des microorganismes responsables des infections associées aux soins de santé

Elle est donc une priorité organisationnelle et tous devons s'engager à rendre les soins et services de qualité et sécuritaires pour les usagers.

POLITIQUE ET PROTOCOLE HDM

La [Politique relative à l'hygiène des mains](#), disponible dans la Zone CIUSSS, vise à encadrer la mise en place des meilleures pratiques à l'égard de l'HDM.

Afin que tous se sentent concernés, qu'ils respectent leurs obligations en matière d'HDM et qu'ils s'investissent dans sa promotion, un [Engagement à l'hygiène des mains](#) est inclus à la politique.

La signature de cet engagement est une exigence de l'organisation envers toute personne œuvrant au sein du CIUSSSCN.

Le [Protocole relatif à l'hygiène des mains](#) quant à lui permet de connaître et d'appliquer l'ensemble des moyens préconisés pour prévenir la transmission des infections.

FICHES D'INFORMATION

Des [Fiches d'information](#) en lien avec divers sujets entourant l'HDM sont disponibles sur la Zone CIUSSS. Elles contiennent toute l'information nécessaire de façon simplifiée qui peut être utilisée dès maintenant pour vos activités. Surveillez régulièrement cette section, car d'autres fiches y seront déposées en continu.



PRATIQUE ORGANISATIONNELLE REQUISE (POR)

Deux POR d'Agrément Canada sont reliées à l'HDM :

Formation et perfectionnement sur l'hygiène des mains

Afin de se conformer à cette POR, les membres de l'équipe, les personnes proches aidantes et les bénévoles doivent recevoir une formation sur le protocole d'hygiène des mains. La formation disponible est multimodale et porte sur l'importance de l'HDM dans la prévention et la transmission des micro-organismes.

- Une formation d'une durée de 50 minutes est disponible sur la [plateforme ENA \(#3890\)](#). Vous la retrouverez sous le nom : *Hygiène des mains en milieu de soins et services*
- Toutes activités effectuées qui sont en lien avec l'HDM sont prises en considération

Conformité aux pratiques d'hygiène des mains (HDM)

L'évaluation de la conformité aux pratiques d'HDM permet d'améliorer la formation et le perfectionnement sur l'HDM, d'évaluer les ressources requises et de comparer les moyens utilisés pour respecter directives sur l'HDM.

La conformité aux pratiques d'HDM peut se mesurer de différentes façons. Par exemple :

- Observation directe des pratiques d'HDM
- Sondage de satisfaction de la clientèle
- Processus d'auto-audit à l'HDM

Des études ont démontré que l'amélioration de la conformité aux pratiques d'HDM réduit le nombre d'infections nosocomiales.

Vous devez vous référer au [Guide méthodologique pour l'évaluation de la conformité aux pratiques d'HDM](#) pour la procédure relié à votre secteur.

Si vous avez des questions ou des suggestions de fiches d'information portant sur d'autres sujets, veuillez nous écrire à l'adresse suivante :

pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca